**L'Assemblée fédérale — Le Parlement suisse**

Extrait du Communiqué de presse de la commission de l'économie et  
des redevances CER-N le 15-11-2022

**Révision totale de la loi sur les douanes (**[**22.058**](https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20220058)**) : entrée en matière**

À sa dernière séance, la commission avait entendu des délégations des cantons et de différents groupes d’intérêts. Le chef du Département fédéral des finances et l’Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières lui ont maintenant présenté en détail les deux projets (loi définissant les tâches d'exécution de l'OFDF et loi sur les droits de douane). À l’issue d’un débat nourri, la commission a décidé, par 18 voix contre 7, d’entrer en matière sur la révision totale. Une proposition visant à suspendre la décision relative à l’entrée en matière avait au préalable été rejetée par la voix prépondérante du président. La majorité de la commission considère que la modernisation, la numérisation et la simplification des procédures douanières sont nécessaires et doivent être encouragées. Toutefois, l’examen par article nécessitera vraisemblablement des discussions approfondies, raison pour laquelle la commission a décidé de ne pas l’entamer avant sa séance des 3 et 4 avril 2023, afin d’attendre que plusieurs corapports d’autres commissions lui soient parvenus.

Lien : <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-wak-n-2022-11-15.aspx?lang=1036>